

Les cadres ex-Gad ont bouclé le projet d'abattoir

La société, en cours de constitution, s'appelle *Lampaul Agro*. Elle entend reprendre une activité d'abattage de porcs, à plus petite échelle, sur le site de Gad. Là où 889 emplois avaient été supprimés.

Repères

Qui sont les porteurs de ce projet ?

Sept ex-cadres de Gad. Aujourd'hui, leur projet est prêt. Ils ont l'argent (dont le montant n'est pas révélé), qui leur vient de nombreux partenaires. Et c'est là leur force : cet ancrage dans le territoire, cette mobilisation d'acteurs économiques locaux. Des acteurs importants : ensemble, ils représentent plus de 12 000 emplois (1).

C'est une création d'entreprise ?

Oui. C'est bien une création, sur le site de l'abattoir de porcs Gad à Lampaul-Guimiliau. Le site qui avait été fermé en octobre, dans le cadre du plan de continuation de la Cecab, entraînant la suppression de 889 emplois.

De quelle taille ?

Assez modeste. Il s'agit de créer 250 emplois, et d'abattre 9 500 porcs par semaine. Gad, quand tout allait bien, en abattait 28 000 par semaine. À la fin, l'abattoir était tombé à 18 000 par semaine. Quatre groupements de producteurs livreront une (petite) partie de leurs porcs à la nouvelle entreprise : Aveltis, Porelia, Triskalia et Syproporc.

Ce projet entre en concurrence l'abattoir de Josselin ?

Nullement. Aucun des quatre groupements ne livre directement à la Cecab. La Cecab leur achète des porcs, mais *via* le marché du porc breton, à Plérin. Ce qui ne changera pas.



Les ex-cadres porteurs du projet et quelques-uns de leurs partenaires : Jean-Denis André, Jacky Leroy, Hervé Roumeur, Jean-Yves Meudec, Alain Guillem (représentant la CCI), François Calvar, François Pot, du groupement Porelia, et Christophe Bele, directeur d'Aveltis.

En quoi sera-t-il plus viable que l'abattoir qui a fermé ?

Seront privilégiés l'abattage et les premiers niveaux de découpe. Les produits élaborés, gros consommateurs de main-d'œuvre, sont abandonnés. La nouvelle structure ne fera plus de brochettes ou de grillades en barquettes.

Le projet s'inscrit-il dans le Pacte d'avenir du gouvernement ?

Totalement. Une expertise du projet dans le cadre du Pacte d'avenir est d'ailleurs sur le point de démarrer,

avec réponses à la mi-avril.

Que manque-t-il pour commencer ?

Les clés du site ! Que la Cecab accepte, par exemple de céder le site à la communauté de communes, qui louerait ensuite à la nouvelle entreprise.

Combien de temps avant l'ouverture ?

Trois mois, une fois le site mis à disposition.

Anne KIESEL.

(1) Les coopératives et industriels Even, Pre-Vision, Queguigner, Guillem, Agrifimat, Guyader gastronomie, Tromelin nutrition, Guyot environnement, remorques Rolland, Sica St-Pol-de-Léon, Le Saint et Sill (10 000 emplois). Et les quatre groupements de porcs cités plus haut (2 200 emplois, salariés et éleveurs), plus la CCI de Morlaix, la chambre d'agriculture 29 et la communauté de communes du pays de Landivisiau.